

Ville de DARNÉTAL

Conseil Municipal du 15 Avril 2015



Rapport de synthèse
Compte Administratif 2014
Budget Primitif 2015
Ville et budgets annexes

Introduction

Lors du conseil municipal du 12 mars 2015, il vous a été exposé les orientations budgétaires 2015 en matière d'investissement, de fonctionnement (d'impôts, de dotations en fonctionnement et en investissement), d'endettement ainsi que les projets de la ville.

A ce conseil municipal du 15 avril 2015, il vous est proposé d'adopter :

- les comptes administratifs (CA) du Budget Ville, du Budget Restauration Municipale, du Budget Poste.

Ils permettent d'apprécier les réalisations de l'exercice par rapport aux prévisions.

- le compte de gestion du Receveur Municipal qui est en concordance avec les CA.
- l'affectation des résultats de l'exercice 2014
- les budgets primitifs (BP) 2015 qui prennent en compte les prévisions de dépenses et de recettes pour l'année.

Ces BP 2015 intègrent les résultats de l'exercice précédent.

Dans un premier temps, vous aurez une présentation du budget de la Ville, et dans un second temps des budgets annexes.

TITRE I

Budget Ville de Darnétal

I Compte Administratif 2014 de la Ville

Vous trouverez ci - après une présentation détaillée des dépenses et recettes de chaque section.

S1 : Section de Fonctionnement :

A / Les dépenses de fonctionnement

L'augmentation des charges de fonctionnement est de + 0,47 % entre 2013 et 2014 comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau comparatif des dépenses de fonctionnement des CA 2013 et 2014 :

Comptes administratifs	CA 2013	CA 2014	% d'évolution
<i>Dépenses réelles</i>	10 740 381	10 191 007,77	- 5,12 %
011 - Charges à caractère général	2 924 085	2 248 792,52	- 23,09 %
012 - Charges de personnel	6 767 843	6 974 993,18	+ 3,06 %
65 - Autres charges de gestion courante	767 641	756 297,60	- 1,48 %
66 - Charges financières	189 468	202 292,17	+ 6,77 %
67 - Charges exceptionnelles	91 344	8 632,30	- 90,55 %
68 – DAP*	0,00	0,00	
<i>Dépenses d'ordre**</i>	361 020	962 073,73	+ 166,49 %
Total Dépenses de fonctionnement	11 101 401	1 115 308,50	+ 0,47 %

* dotations aux amortissements et provisions

** chapitre 023 (virement de section à section sans réalisation), chapitre 042 (opérations d'ordre de section à section), chapitre 043 (opérations d'ordre à l'intérieur de la section)

Les charges de fonctionnement évoluent de façon différenciée selon la conjugaison de plusieurs paramètres (variation des prix, contrôle accru des dépenses, impact de projets prioritaires...) qui sont développés ci – après.

011 – Les charges à caractère général : Elles ont connu une très forte baisse en raison de plusieurs facteurs :

- les fluides (eau, électricité...) passent de 770 104 € en 2013 à 566 822 € en 2014, notamment en raison du nouveau marché d'exploitation des installations thermiques de la Ville et du CCAS qui a permis des économies sur le chauffage urbain (article 60613 : 441 230 € en 2013 et 227 058 en 2014).
- l'entretien des voies et réseaux (311 575,03 € en 2013 contre 67 142,71 € en 2014) connaît une diminution conséquemment à la masse d'entretien réalisée en N – 1.
- l'entretien des bâtiments (149 354,80 en 2013 et 52 285,86 € en 2014) a fortement diminué en raison d'investissement de réhabilitation, de normalisation PMR menée depuis plusieurs années ce qui réduit d'autant les coûts d'entretien.

D'autres dépenses telles que :

012 – Les charges de personnel : Ce poste de dépenses a progressé de 3,06 % pour différentes raisons :

- Réalisation de 8 titularisations dont 2 sur un grade supérieur,
- Augmentation du coût des remplacements d'agents placés en congés de longue durée ou de longue maladie,
- Augmentation des cotisations retraites CNRACL (de 28,85 % à 30,5 %) et IRCANTEC (de 3,80 % à 3,96 %),
- Augmentation de la cotisation d'assurance du personnel de 9,18 % (194 445,87 € en 2013 et 212 294,10 € en 2014).

65 – Les autres charges de gestion courante : Celles-ci diminuent faiblement car les demandes de subventions versées aux coopératives scolaires, aux associations et au CCAS ont été moins élevées (560 258 € en 2013, 543 013 € en 2014).

66 – Les charges financières : L'augmentation de 6,77 % de ces charges trouve ses origines essentiellement dans l'allocation d'un nouvel emprunt.

67- Les charges exceptionnelles : L'allègement de ces charges est consécutif à une moindre régularisation des écritures de rattachements dans la mesure où leur volume était moins important.

68 – Les dotations aux amortissements et aux provisions : Les provisions ont pour but de couvrir un risque qui, s'il se réalise ou non fait l'objet d'une reprise de provision. Aucune provision n'a été prise sur la période.

Quant aux amortissements, leur évolution est inhérente au volume d'investissement exécuté sur les années antérieures.

B / Les recettes de fonctionnement

Elles régressent de - 0,09 % sur la période.

Tableau comparatif des recettes de fonctionnement des CA 2013 et 2014 :

Comptes administratifs	CA 2013	CA 2014	% d'évolution
Recettes réelles	11 591 223	11 659 505,23	+ 0,59%
013 - Atténuation de charges	236 988	304 480,35	+ 28,48 %
70 - Produits des services, domaine	602 847	325 412,21	- 46,02 %
73 - Impôts et taxes	5 494 110	5 566 393,30	+ 1,32 %
74 - Dotations et participations	4 144 881	4 095 690,70	- 1,19 %
75 - Autres produits de gestion courante	745 221	599 456,26	- 19,56 %
76 – Produits financiers	3	2,67	- 11,00 %
77 - Produits exceptionnels	277 175	768 069,74	+ 177,11 %
78 - Reprises sur provisions	90 000	0	- 100,00 %
Recettes d'ordre*	136 568	57 383,14	- 57,98 %
Total Recettes de fonctionnement	11 727 792	11 716 888,37	- 0,09 %

* chapitre 042 (opérations d'ordre entre sections), chapitre 043 (opérations d'ordre à l'intérieur de la section)

013 – Les atténuations de charges : Les arrêts maladie indemnifiables au titre l'assurance statutaire souscrite par la Ville sont plus nombreux en 2014 qu'en 2013.

70 – Les produits des services, du domaine : Ils connaissent une nette dégradation en raison du transfert des recettes de cantine scolaire au profit du budget Restauration Municipale qui agrège à la fois les opérations de restauration scolaire et de portage de repas.

73 – Les impôts et taxes : Le chapitre enregistre une majoration du fait de l'augmentation des bases décidée par la loi de Finances ce qui en produit s'élève à 4 303 075 € en 2014 contre 4 266 020 € en 2013, soit une augmentation de 0,87 %.

La plupart des produits fiscaux demeurent stables à l'exception de la taxe sur l'électricité qui a connu une augmentation de 12,37 % et de la taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière de 18,65 %.

74 – Les dotations et participations : Elles connaissent une minoration de 1,19 % avec des contrastes importants puisque la dotation forfaitaire sur la période baisse de 3,57 % tout comme la dotation nationale de péréquation de 15,66 % et la compensation au titre des exonérations des taxes foncières de 28,06 % alors que la dotation de solidarité urbaine progresse de 1,01 %, les compensations au titre des exonérations de taxe d'habitation de 7,38 %, la dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle de 4,94 %, l'attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle de 3,51 %.

Toutes ces variations ne permettent pas cependant une amélioration du produit, ni de compensation.

75 – Les autres produits de gestion courante : Ces produits sont issus essentiellement de la location des cases commerciales aux caps Longpaon et Darnétal. Ils ont diminué de 19,56 % consécutivement au départ d'entreprises.

76 – Les produits financiers : Il s'agit de produits à la marge.

77 – Les produits exceptionnels : On constate que ceux – ci ont progressé de 166,78 % dans la mesure où des cessions d'actif ont été réalisées, notamment la vente de 3 parcelles du terrain de l'ancien collègue Rousseau, de véhicules, de photocopieurs.

78 – Les reprises sur provisions : La régularisation des provisions a été effectuée afin de répondre aux impératifs juridiques et comptables de reprise lorsque le risque s'est réalisé ou non.

Les recettes d'ordre : Elles concernent les travaux en régie essentiellement et démontrent que la collectivité utilise ses propres moyens matériels et humains pour mettre en œuvre certains projets.

S2 : Section d'Investissement :

A / Les dépenses d'investissement

Elles concernent essentiellement les dépenses d'équipement, celles d'emprunt et d'ordre.

Tableau comparatif des dépenses d'investissement des CA 2013 et 2014 :

Comptes administratifs	CA 2013	CA 2014	% d'évolution
<i>Dépenses réelles</i>	2 953 914	3 272 666,23	+ 1,08 %
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00	61 107,70	
13 - Subventions d'investissement	0,00	4 572	
20 - Immobilisations incorporelles	77 286	86 750,17	+ 12,25 %
21 - Immobilisations corporelles	816 185	936 214,93	+ 14,71 %
22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00 %
23 - Immobilisations en cours	1 523 823	1 614 706,53	+ 5,96 %
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	528 463	569 314,90	+ 7,73 %
45 - Opérations pour compte de tiers	8 157	0,00	- 100,00 %
<i>Dépenses d'ordre*</i>	136 568	83 228,28	- 39,06 %
<i>Total Dépenses d'investissement</i>	3 090 482	3 355 894,51	+ 8,59 %

* chapitre 040 (opérations d'ordre entre sections), chapitre 041 (opérations patrimoniales)

Art 20 à 23 – Les immobilisations : Les dépenses d'équipement concernent les réalisations suivantes :

- quelques exemples de dépenses d'investissement en 2014 sur le chapitre 20 :
Poursuite de la mission d'assistance Agenda 21, de la révision du POS en PLU, relevés topographiques, acquisitions de logiciels informatiques, études géotechniques pour la piscine.
- quelques exemples de dépenses d'investissement en 2014 sur le chapitre 21 :
Création d'un local de stockage de matériel au gymnase Pagnol, installation de voirie, travaux (Eglise Longpaon, Restauration et vestiaires du Bois du Roule), Chauffage P3, Mobilier urbain, Signalisation, Eclairage public, Equipement scolaire, Informatique...
- quelques exemples de dépenses d'investissement en 2014 sur le chapitre 23 :
Travaux relatifs à la démolition et de désamiantage du collège Rousseau, Maîtrise d'œuvre et travaux des Berges du Robec, de l'Eglise, Travaux en régie, Travaux de voirie (ex : rue Toupin, Pasteur, chaussée du Vieux Moulin...), cour du groupe scolaire Pagnol, Berges du Vieux Moulin, Il est à noter que certaines dépenses n'ont pas pu être réalisées sur l'année 2014 et d'autres n'ont pas pu être payées du fait de la réception trop tardive des factures. Elles font l'objet d'un reste à réaliser ou d'un report au BP 2015, dès l'instant où un engagement juridique a été pris (Cf : tableau ci – dessous).

Fonctions	RAR 2015	Détails
0 – Services généraux	31 526,11 €	Mission d'assistance Agenda 21, logiciels, relevés topographiques, chauffage P3, matériels informatiques, vestiaires industriels, supprimeur graisse, étude renforcement Rue Brebion
1 – Sécurité et Salubrité Publiques	24,34 €	Chauffage P3
2 – Enseignement	53 750,15 €	Portail école Pagnol, câblage, chauffage P3, tableaux tryptiques, lecteur DVD, stores/rideaux de protection, façade Pagnol, MO Collège Rousseau et restauration du

		Bois du Roule, rénovation du restaurant du Bois du Roule
3 – Culture	86 521,02 €	Chauffage P3, radiocassette CD, travaux Savale, travaux Eglise Longpaon, MO Tour de Carville
4 – Sport et jeunesse	48 603,86 €	Chauffage P3, mobilier, lecteur DVD, stores/rideaux de protection, tentes, réalisation d'un local de stockage au gymnase Pagnol
5 – Interventions sociales et santé	0 €	
6 – Famille	5 089,20 €	Travaux de métallerie à la Halte - garderie Petit Pont
7 – Logement	20 224,77 €	Chauffage P3, réfection logement Préaux
8 – Aménagement, urbanisme, environnement	80 435,52 €	Révision du POS en PLU, inventaire des vides et indices, flèches directionnelles, berges du Robec, MO Rue de la Chaîne, remplacement mât d'éclairage
9 – Action Economique	8 192,40 €	M2011-33 Etude de développement Darnétal
TOTAL	334 367,57 €	

Art 16 – le remboursement des emprunts :

Celui-ci s'élève à 543 255,46 € en 2014 contre 528 462,70 € en 2013. Malgré le bas niveau des taux d'intérêt qu'ils soient variables ou fixes, le gain en matière de gestion de la dette ne s'est pas réalisé mais on peut espérer contenir le volume de remboursement.

Une renégociation des taux permettrait d'alléger le poids de la dette.

Les **dépenses d'ordre** sont des flux financiers qui valorisent le patrimoine dans l'actif communal. Il s'agit généralement d'opérations d'intégration liées au coût des études, notamment celui de la MNEF, des écritures d'amortissement des subventions transférables et des travaux en régie. Elles consistent essentiellement à faire glisser le montant des études vers celui des travaux en cours ou finis afin de valoriser le coût de l'investissement concerné.

B / Les recettes d'investissement

Leur augmentation entre 2013 et 2014 est de 102,48 %.

Tableau comparatif des recettes d'investissement des CA 2013 et 2014 :

Comptes administratifs	CA 2013	CA 2014	% d'évolution
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	
024 - Produit de cession	0,00	0,00	
<i>Recettes d'ordre</i>			
040 - Opérations d'ordre entre section	361 021	962 073,73	+ 166,49 %
041 - Opérations patrimoniales	0,00	25 845,14	
<i>Recettes réelles</i>	1 141 918	2 055 175,92	+ 79,98 %
10 – Dotations Fonds divers et réserves	917 799	383 256	- 58,24 %
13 - Subventions d'investissement	3 337	211 342,25	+ 6233,30 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	71 888	1 000 262,50	+ 1291,42 %
23 – Immobilisations en cours	42 346	12 282,90	- 70,99 %
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	
<i>Total Recettes d'investissement</i>	1 502 938	3 043 094,79	+ 102,48 %

10 – Les dotations, fonds divers et réserves : Le remboursement de la TVA sur les investissements N-2 (FCTVA) connaît une augmentation (FCTVA 2014 : 307 024 €, FCTVA

2013 : 178 636 €) tandis que la TA connaît une diminution (TA 2014 : 11 368 €, TA 2013 : 21 608 €).

Cependant l'intérêt de ce chapitre réside essentiellement dans le niveau d'affectation du résultat.

1068 – L'affectation du résultat : Cette affectation connaît un tassement entre 2012 et 2013 car elle passe de 1 167 396 à 717 555 €, soit une baisse de 38,53 %. De surcroît, l'année 2014 voit un recul de celle - ci (448 032 €).

13 – Les subventions d'investissement : Ces recettes dépendent des financements obtenus auprès de nos partenaires et de la conclusion des opérations pour lesquelles la Ville a été subventionnée.

16 – L'emprunt : l'emprunt a été levé à la fin de l'année 2013 et au début de l'année 2014, et a bénéficié d'un report afin de poursuivre le programme d'investissement.

II L'affectation du résultat de l'exercice 2014

Dans le tableau ci-dessous, sont retracées les différentes opérations et réalisations de l'année 2014 pour lesquelles les résultats sont les suivants :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	
Section de Fonctionnement	
Dépenses	- 11 153 081,50 €
Recettes	<u>+ 11 716 888,37 €</u>
002 - Excédent de fonctionnement 2015	+ 563 806,87 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté 2014	+ 554 745,92 €
Résultat comptable CA 2014	+ 1 118 552,79 €
Section d'Investissement	
Dépenses	- 3 355 894,51 €
Recettes	<u>+ 3 043 094,79€</u>
001 - Déficit d'investissement 2015	- 312 799,72 €
001 - Déficit d'investissement reporté 2014	- 1 066 034,62 €
Résultat comptable CA 2014	- 1 378 834,34 €
Solde R.A.R (Recettes – Dépenses)	<u>+ 76 078,12 €</u>
Besoin de financement	- 1 302 756,22 €

L'affectation du résultat pour 2015 sera de 159 935,45 €. Elle est liée à un excédent de fonctionnement en 2014 qui permet de dégager une marge de manœuvre.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Montant de l'affectation (1068) en €	436 000	1 300 000	1 167 396	717 555	448 032	159 935,45

III Le budget primitif 2015

S1 : Section de Fonctionnement :

La section s'équilibre à hauteur de 11 061 527,27 €.

A / Les dépenses de fonctionnement

Tableau comparatif des dépenses de fonctionnement des BP 2014 et 2015 :

Budgets Principaux	BP (y compris DM et VA) 2014	BP 2015	% d'évolution
<i>Dépenses réelles</i>	11 107 964,65	10 804 069,09	- 2,74 %
011 - Charges à caractère général	2 788 050,04	2 431 024,18	- 12,81 %
012 - Charges de personnel	7 244 922,81	7 191 670,44	- 0,74 %
014 - Atténuation de produits	0,00	22 000,00	
65 - Autres charges de gestion courante	766 750,80	832 308,47	+ 8,55 %
66 - Charges financières	241 350	301 000	+ 24,72 %
67 - Charges exceptionnelles	66 891	26 066	- 61,03 %
68 - DAP	0,00	0,00	
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	
023 – Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	
<i>Dépenses d'ordre</i>	282 326,39	257 458,18	- 8,81 %
<i>Total Dépenses de Fonctionnement</i>	11 390 291,04	11 061 527,27	- 2,89 %

011 - Les charges à caractère général : Ce poste de dépenses connaît une diminution dans une double mesure. D'une part, le transfert de compétences à la Métropole, notamment la voirie et l'éclairage public, induit une débudgétisation de ces dépenses. D'autre part, un effort particulier a été demandé aux services.

Au surplus, de nouveaux marchés «des fluides» et des assurances permettent de réduire les coûts.

012 - Les charges de personnel : L'évolution de ces charges a déjà été développée dans le document du DOB et ne sera donc pas développé dans ce document.

65 - Les autres charges de gestion courante : Elles connaissent une progression consécutive

66 – Les charges financières : Elles ne devraient pas connaître de fortes évolutions en faveur du maintien de la faiblesse des taux mais une anticipation à la hausse n'étant pas exclue, la prévision est plus importante que l'année dernière.

67 – Les charges exceptionnelles : La prévision baissière est consécutive à une estimation baissière des écritures de régularisation des rattachements de recettes.

68 – Les dotations aux amortissements et aux provisions : il est fait obligation de constituer des dotations pour des risques éventuels.

Aucune dotation n'est envisagée à moins qu'un aléa ne se produise en cours d'année.

Les dépenses d'ordre : Il s'agit essentiellement des écritures d'amortissement et des écritures liées à la cession d'actif de la Ville.

B / Les recettes de fonctionnement

Ces recettes sont issues à 80,83 % des impôts, taxes et dotations de l'Etat.

Tableau comparatif des recettes de fonctionnement des BP 2014 et 2015 :

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2014	BP 2015	% d'évolution
<i>Recettes réelles</i>	10 668 252,35	10 065 345,32	- 5,65 %
013 -Atténuation de charges	142 230	109 999,98	- 22,66 %
70 -Produits des services, du domaine	306 078	314 676,83	+ 2,81 %
73 -Impôts et taxes	5 444 604	5 134 063	- 5,70 %
74 - Dotations et participations	4 037 415,62	3 807 405,51	- 5,70 %
75 - Autres produits de gestion courante	660 196,62	673 600	+ 2,03 %
76 -Produits financiers	0,00	0,00	
77 - Produits exceptionnels	77 728,11	25 600	- 67,06 %
78 - Reprises sur provisions	0,00	0,00	
<i>Recettes d'ordre*</i>	120 000	37 564,61	- 68,70 %
002 -Résultat reporté de fonctionnement	554 745,92	958 617,34	+ 72,80 %
<i>Total Recettes de fonctionnement</i>	11 342 998,27	11 061 527,27	- 2,48 %

* cela concerne les écritures comptables liées aux travaux en régie et à l'amortissement des subventions transférables

De façon décroissante, les principales ressources sont les suivantes :

a) le produit des impôts et taxes (chapitre 73 : 5 134 063 €, soit environ 51,00 % des recettes réelles de la section) démontre une stabilité de la pression fiscale (taux constants), avec cependant une augmentation des bases de 1 % (Etat 1259 : notification des bases fiscales). Par ailleurs, le reversement de fiscalité se voit diminué de 43,25 % (dotations de la Métropole en 2015, 493 896 €, en 2014, 870 333€) suite au transfert de compétences.

b) le produit des dotations et participations s'élèvera à 3 807 405,51 €, soit environ 37,83 % des recettes réelles de la section. Celui – ci subit une baisse de 5,70 % par rapport au budget 2014 en raison de la politique de désengagement de l'Etat.

Aussi 2015 voit la dotation forfaitaire passée de 2 577 830 € en 2014 à 2 355 416 € avec maintien du niveau de 2014 pour les autres dotations constituant la dotation générale de fonctionnement.

Ce chapitre consacre aussi les participations des partenaires publics et privés pour le festival BD, le contrat éducatif local...

c) les produits des services et du domaine ont été estimés à la hausse.

d) les produits de gestion courante connaissent une prévision à la hausse en raison d'une légère reprise de la location de cases commerciales au Cap Darnétal.

e) les produits exceptionnels, quant à eux, varient en fonction des retenues provisoires à émettre, des cessions d'actif de la Ville et l'apurement des rattachements de produits-

f) le report à nouveau de l'exercice précédent est de 958 617,34 €.

Le reste des recettes ne provient que des flux financiers (opérations d'ordre).

S2 : Section d'Investissement :

En note liminaire, il convient de rappeler les priorités budgétaires évoquées au cours du débat d'orientation budgétaire :

- Poursuite des travaux sécuritaires : préservation des éléments architecturaux de la Tour de Carville (travaux concernant le remplacement du fretage et des filets de protections des pinacles), réfection du mur de la rue Brebion après étude de faisabilité, confortement de la sente de l'Aulnay, remise en conformité les aires de jeux et notamment les sols souples, confortement du mur d'enceinte du cimetière,
- Vérification des installations électriques, alarmes et mise en conformité des hydrants, paratonnerre
- Mise aux normes handicap des ERP (école, gymnase, hôtel de Ville...), et amélioration de l'accessibilité en ville,
- Poursuite des travaux dans les écoles et amélioration continue des équipements....
- Poursuite de tous les projets en matière de jeunesse...

La prise en compte du respect de l'environnement et des objectifs de développement durable dans tous les projets restent les priorités.

A / Les dépenses d'investissement

La section s'équilibre à hauteur de 4 304 959,23 € et se décompose ainsi (voir tableau ci - dessous) :

Tableau comparatif des dépenses d'investissement des BP 2014 et 2015 :

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2014	BP 2015	% d'évolution
<i>Dépenses réelles</i>	5 169 119,13	2 882 641,08	- 44,23 %
10 – Dotations, fonds divers	61 107,70	0,00	- 100,00 %
20 - Immobilisations incorporelles	171 914,16	124 257,09	- 27,72 %
204 – Subventions d'équipement versées	3 150	3 500	+ 11,11 %
21 - Immobilisations corporelles	1 392 996,87	449 309,69	- 67,75 %
23 - Immobilisations en cours	1 001 722,38	891 521,96	- 11,00 %
Opérations d'équipement	1 356 441,85	176 086,61	-87,02 %
13 – Subventions d'investissement	9 025	11 453	+ 26,90 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	591 348,44	645 100	+ 9,09 %
020 – Dépenses imprévues	0,00	0,00	
45 - Opérations pour compte de tiers	581 412,73	581 412,73	+ 0,00 %
Dépenses d'ordre	156 563,82	43 483,81	- 72,23 %
Report du résultat	1 066 034,62	1 378 834,34	+ 29,34 %
Total Dépenses d'Investissement	6 391 717,57	4 304 959,23	- 32,65 %
<i>NB : RAR</i>	<i>1 884 562,08</i>	<i>334 367,57</i>	

Art 20 à 23 – Les immobilisations : Les dépenses d'investissement évoluent en fonction des différents programmes à mettre en œuvre et de leur temporalité. Et 2015 voit la conclusion de la plupart des gros programmes d'investissement, notamment le réaménagement et la consolidation des Berges du Robec, des travaux d'urgence de l'église Longpaon, des travaux de réhabilitation du restaurant du Bois du Roule, des travaux d'accessibilité et autres.

Par ailleurs, une part de travaux est constituée par des restes à réaliser.

Art 16 – Emprunts et dettes assimilées : La prévision est à la hausse dans la mesure où certains projets nécessiteront un besoin de financement à une période donnée, nonobstant le recours à une gestion active de la trésorerie et à des partenariats financiers potentiels.

Art 45 – Comptabilité distincte rattachée : Cet article retrace nos relations avec la Métropole dans la réalisation de la Maison de la Forêt dont l'exécution s'est concentrée essentiellement sur 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et clôture de l'opération en 2015.

B / Les recettes d'investissement

Elle se décompose de la façon suivante :

Tableau comparatif des recettes d'investissement des BP 2014 et 2015 :

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2014	BP 2015	% d'évolution
<i>Recettes réelles</i>	6 083 546,04	4 041 581,85	- 33,57 %
13 - Subventions d'investissement	762 755,84	513 206,03	- 32,72 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 927 648,14	1 600 495,71	- 45,33 %
10 - Dotations, fonds divers et réserves	512 913	462 496,87	- 9,83 %
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	448 032,27	159 935,45	- 64,30 %
024 -Produit de cession	910 974	738 975	- 18,88 %
021 – Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	
45 - Opérations pour compte de tiers	521 222,79	521 222,79	+ 0,00 %
<i>Recettes d'ordre</i>	308 171,53	252 499,02	- 18,07 %
<i>Résultat reporté</i>	0,00	0,00	
<i>Total Recettes d'investissement</i>	6 391 717,57	4 304 959,23	- 32,65 %
<i>NB : RAR</i>	1 373 953,45	410 445,69	

13 – Les subventions d'investissement : La prudence nous invite à émettre des réserves sur l'obtention de subvention dans la mesure où nos partenaires institutionnels connaissent également un tassement de leurs ressources.

16 – L'emprunt : Le besoin d'emprunt hors RAR de la Ville diminue de près de 45 %.

10 – Les dotations, fonds divers et réserves : Ce chapitre évolue en fonction du volume d'investissement pour lequel il y a remboursement de TVA. Il évolue aussi en fonction aussi des opérations de construction donnant lieu à la taxe d'aménagement et à celui du montant de l'affectation du résultat (**1068**) qui passe en l'occurrence de 448 032 € en 2014 à 159 935,45 € en 2015.

024 – Produit de cession : Ce budget intègre la vente de parcelles du terrain dit « du collège » ainsi que celle du bien dit maison service des eaux, la cour aux Ducs dont la vente est programmée.

TITRE II

Les budgets annexes

La constitution de ces deux budgets annexes a pour but d'identifier et d'individualiser les services publics administratifs. Ils sont dotés de la simple autonomie financière. Ils ont la particularité d'être assujettis à la TVA.

I/ Restauration Municipale

A/ Le compte administratif

	CA 2013	CA 2014	%	Résultat 2014
Fonctionnement				
Dépenses	556 464,75 €	558 172,04 €	+ 0,31 %	+ 125 453,98 €
Recettes	398 592 ,94 €	683 626,02 €	+ 71,51 %	
Investissement				
Dépenses	30 298,61€	19 118,70 €	- 36,90 %	- 10 600,54 €
Recettes	7 335,46 €	8 518,16 €	+ 16,12 %	

Il est à noter que le service est financé intégralement par l'utilisateur.

La hausse des dépenses de fonctionnement reste très faible (+ 0,31 %) malgré de forts contrastes, à savoir :

- une progression de certains postes de dépenses : Maintenance (+10%), annonces et insertions (+152%), frais télécommunications mobile (+20%) et internet (+50%) Alimentation (+3%), autres fournitures non stockées (+153%), primes d'assurances (+5%), autres services extérieurs (+44%), dotations aux amortissements (+16%)
- une diminution d'autres postes de dépenses : Carburants (-6%), contrats de prestation (-1,45%), entretien matériel roulant (-64%), entretien des autres biens immobiliers (-38%), charges diverses de la gestion courante (-11%)

Par ailleurs, de nouvelles dépenses sont apparues :

- pertes sur créances irrécouvrables correspondant aux dossiers de surendettement avec décision d'effacement de la dette de restauration scolaire, travaux en régie

Les recettes de fonctionnement ont connu un accroissement certain (+ 71,51 %) dans la mesure où les recettes de la restauration scolaire ont été intégrées au budget restauration municipale.

Malgré cette augmentation, le service de restauration connaît une baisse de fréquentation : le service de livraison de repas à domicile (-7%), le service de livraison de repas à la résidence pour personnes âgées (- 4%), et au surplus la subvention onilait (- 71%).

B/ L'affectation du résultat

RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	
Section de Fonctionnement	
Dépenses	- 558 172,04 €
Recettes	+683 626,02 €
002. - Excédent de fonctionnement 2014	+125 453,98 €
002. - Excédent de fonctionnement reporté 2013	+156 344,42 €
Résultat comptable de Fonctionnement CA 2014	+281 798,40 €
Section d'Investissement	
Dépenses	- 19 118,70 €
Recettes	+ 8 518,16 €
001. - Déficit d'investissement 2014	- 10 600,54 €
001. - Excédent d'investissement reporté 2013	+29 210,71 €
Résultat comptable d'Investissement CA 2014	+18 610,17 €
Solde R.A.R	- 4 260,00 €
Capacité de financement	+ 14 350,17 €

Les résultats de chaque section seront reportés pour partie en leur section respective avec une affectation supplémentaire de 103 522,20 € afin d'anticiper les nouvelles dépenses d'investissement prévues au budget.

C/ Le budget primitif

	BP 2014 (DM+VA)	BP 2015
Fonctionnement		
Dépenses	768 802,72	801 806,93
Recettes	768 802,72	801 806,93
Investissement		
Dépenses	81 600,05	175 414
Recettes	81 600,05	175 414

Ce budget connaît une évolution cumulée de 14,91 % d'une part en raison de la règle d'équilibre budgétaire qui oblige à conformer les dépenses et recettes de fonctionnement et par ailleurs, en raison de la poursuite du programme d'investissement de la cuisine centrale (compteurs décomptants, remplacement du monte - charge).

La clé de répartition passe pour la ville de 38% à 41% et pour la partie budget annexe de 62% à 59%. La règle préconisée en matière de fonctionnement s'applique également en matière d'investissement de la cuisine centrale.

II/ Poste

A/ Le compte administratif

	CA 2013	CA 2014	%	Résultat 2014
Fonctionnement				
Dépenses	15 874,74	15 486,19	- 2,45%	+ 6 325,26
Recettes	27 139,08	21 811,45	- 19,63%	
Investissement				
Dépenses	11 652,72	12 052,54	+3,43%	- 5 128,74
Recettes	15 860,38	6 923,88	-56,34%	

Une partie de l'excédent en fonctionnement capitalisé a servi à combler l'emprunt ainsi qu'à réaliser une affectation en investissement pour respecter l'équilibre budgétaire.

L'évolution des recettes de la section d'investissement est due à l'affectation d'une partie de l'excédent en fonctionnement capitalisé.

Quant aux dépenses de chaque section, elles ne connaissent pas d'évolution notable.

B/L'affectation du résultat

RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	
Section de Fonctionnement	
Dépenses	- 15 486,19 €
Recettes	+21 811,45 €
002. - Excédent de fonctionnement 2014	+6 325,26 €
002. - Excédent de fonctionnement reporté 2013	+30 196,50 €
Résultat comptable de Fonctionnement CA 2014	+36 521,76 €
Section d'Investissement	
Dépenses	- 12 052,54 €
Recettes	+ 6 923,88 €
001- Déficit d'investissement 2014	- 5 128,66 €
001- Excédent d'investissement reporté 2013	+ 3 871,16 €
Résultat comptable d'Investissement CA 2014	- 1 257,50 €

Les résultats des sections seront reportés à hauteur de 35 264,26 € pour le fonctionnement et de 1 257,50 € pour l'investissement, soit une affectation obligatoire de 1 257,20 €.

C/ Le budget primitif

	BP 2014 (DM+VA)	BP 2015
Fonctionnement		
Dépenses	52 509,99 €	57 140,75 €
Recettes	52 509,99€	57 140,75 €
Investissement		
Dépenses	18 716,04 €	16 570,49 €
Recettes	18 716,04 €	16 570,49 €

Par souci du respect de l'équilibre budgétaire, une partie de l'excédent de fonctionnement sera affectée à la section d'investissement.

Christian LECERF
Le Maire